



Commissaires aux comptes

UN PIED DEVANT L'AUTRE

Fonds de Dotation

71, rue Ampère

75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS - GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du centre
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45, boulevard Georges Clémenceau 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com



Au Conseil d'Administration du Fonds de Dotation UN PIED DEVANT L'AUTRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation **UN PIED DEVANT L'AUTRE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

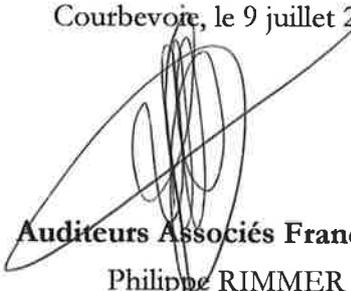
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie, le 9 juillet 2024



Auditeurs Associés Franciliens

Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes

UN PIED DEVANT L'AUTRE

Fonds de dotation

71, rue Ampère

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignation de l'entité : Un pied devant l'autre		Durée ex N		12	
Adresse : 71, rue Ampère 75017 PARIS		Durée ex.N-1		12	
UNITE : Euros		MONNAIE : Euros		Période close le :	
				31/12/2023	
				31/12/2022	
ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immob incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avance et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immob corporelles					
Immobilisations grevées de droits, commodat					
Immobilisations corporelles en cours					
Avance et acomptes					
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I		1 223	1 223	-	-
ACTIF CIRCULANT					
Comptes de liaison					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes sur commandes					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>					
Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance					
Total II		53 451	-	53 451	41 835
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de convention Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		54 674	1 223	53 451	42 040



Désignation de l'entité : Un pied devant l'autre		Durée ex.N	12
Adresse : 71, rue Ampère 75017 PARIS		Durée ex.N-1	12
		Période close le:	
UNITE :	Euros	MONNAIE :	Euros
		31/12/2023	31/12/2022
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau		38 111	31 105
Excédent ou déficit de l'exercice	-	1 653	7 006
<i>Situation nette (sous total)</i>		36 458	38 111
Fonds propres consommables			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I		36 458	38 111
Comptes de liaison			
Total II		-	-
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total III		-	-
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total IV		-	-
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 840	2 400
<i>Dettes legs ou donations</i>			
Dettes fiscales et sociales		5 153	1 529
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total V		16 993	3 929
Ecarts de conversion Passif (VI)		-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		53 451	42 040



Désignation de l'entité : Un pied devant l'autre		Durée ex N	12
Adresse : 71, rue Ampère 75017 PARIS		Durée ex N-1	12
		Période close le	
UNITE	Euros	MONNAIE	Euros
		31/12/2023	31/12/2022
COMPTE DE RESULTAT		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainage			
Production immobilisée			
Produits de liers de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consomplible		98 000	101 900
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurance vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
TOTAL I		98 000	101 900
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de Stocks			
Autres achats et charges externes		5 849	4 647
Aides financières		74 300	85 000
Impôts, taxes et versements assimilés		1 047	359
Salaires et traitement		13 804	3 700
Charges sociales		4 927	1 286
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Report en fonds dédiés			
Autres charges			
TOTAL II		99 926	94 992
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-1 926	6 908
Aides financières			
De Participation			
Autres intérêts et produits assimilés		211	98
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL III		211	98
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL IV		0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		211	98
COMPTE DE RESULTAT		Exercice N	Exercice N-1
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-1 716	7 006
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		62	
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		62	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL VI		0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		62	0
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)		98 273	101 998
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		99 926	94 992
EXCEDENT OU DEFICIT		-1 653	7 006
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL		0	0



ANNEXE



DONNEES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont caractérisés par les données suivantes :

Total bilan	53 451
Total des recettes	98 000
Résultat de l'exercice	-1 653



ACTIF IMMOBILISE

VALEURS BRUTES	au début de l'exercice	augmentation	diminution	à la fin de l'exercice	réévaluation
Immobilisations incorporelles	1 223,00	-	-	1 223,00	
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	
Immobilisations financières	-	-	-	-	
TOTAL	1 223,00	-	-	1 223,00	

AMORTISSEMENTS	au début de l'exercice	augmentation	diminution	à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 223,00	-	-	1 223,00
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL	1 223,00	-	-	1 223,00

PROVISIONS	au début de l'exercice	augmentation	diminution	à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Méthode d'amortissement

Logiciels

12 mois Linéaire



PROVISIONS ET DETTES

PROVISIONS	au début de l'exercice	augmentation	diminution	à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

ECHEANCES DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	-			
Dettes financières diverses	-			
Fournisseurs	2 400	2 400		
Dettes fiscales et sociales	5 153	5 153		
Dettes sur immobilisations	-			
Autres dettes	-			
Charges à payer	-			
Produits constatés d'avance	-			
TOTAL	7 553,21	7 553,21	-	-



OBJET	DATE ORIGINE CREATION	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT N-1 (Décision AG)	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE						
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE						
RESERVES EXPLOITATION						
RESERVES PROJET ASSOCIATIF						- - -
RESERVES INVESTISSEMENT						- - -
REPORT A NOUVEAU		31 105,20	7 005,75			38 110,95
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		7 005,75	7 005,75	1 653,32	-	1 653,32
SITUATION NETTE		38 110,95	-	1 653,32	-	36 457,63
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS						
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
TOTAL		38 110,95	-	1 653,32	-	36 457,63

NB : Report à nouveau et résultat signé en - si débiteurs (déficit)



FONDS DEDIES

	au début de l'exercice	augmentation	diminution	à la fin de l'exercice
Financeur	-	-	-	-
Financeur	-	-	-	-
Financeur	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS FINANCIERS	Montant
Engagements donnés Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions, retraites, indemnités Autres engagements donnés Engagements reçus Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus	NEANT NEANT

